



MODIFICATION DE SOUMISSION **No.3** AMENDMENT TO TENDER

Dossier No – File No

5P300-15-5029/A

Projet - Project

Réhabilitation majeure du tronçon 2 de la route 132 au Parc national Forillon

Date limite au plus tard -
Closing Date on or before
Mercredi 6 mai 2015 à 2:00 PM
(HAE)

Date d'émission – Date of issue
1 mai 2015

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION – THE PURPOSE OF THIS AMENDMENT IS TO GIVE EFFECT TO THE FOLLOWING

Vous trouverez en annexe des modifications apportées aux documents contractuels.

(Voir en annexe)

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS INCLUSES DANS LES INSTRUCTIONS DE TRAVAIL DEMEURENT LES MÊMES / ALL OTHER CONDITIONS INCLUDED IN THE WORK INSTRUCTIONS REMAIN THE SAME.

Par la présente nous reconnaissons avoir reçu la version modifiée des instructions et nous attestons avoir modifié notre soumission en conséquence.

We hereby acknowledge receipt of the amendment instructions and confirm that provisions therefore have been made in our tender.

Pour être prise en considération, toute soumission devra être accompagnée d'un exemplaire signé de la présente modification. Si votre soumission a déjà été envoyée, veuillez signer et envoyer cette modification par télécopieur/courriel avec toutes révisions faites à votre prix de soumission, à nos bureaux avant la date limite. Télécopieur: 418-648-5392

Signed copy of this amendment must accompany each tender in order that the tender be considered. If your submission has already been sent, please sign and send this amendment by fax / email with any revisions made to your bid price, at our office before the deadline. Fax: 418-648-5392.

Signé - Signed	Titre - Title	Date
		
Société - Company		

PARCS CANADA

Réfection majeure de la route 132 au Parc National Forillon – Phase 2

Addenda 3

Préparé par Luc Gilbert, ing.Préparé par Serge Alarie, ing.

REGISTRE DES RÉVISIONS ET ÉMISSIONS		
N° DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION ET/OU DE L'ÉMISSION
00	2015-04-10	Émission pour soumission
01	2015-04-23	Addenda 1
02	2015-04-28	Addenda 2
03	2015-05-01	Addenda 3

Ce document d'ingénierie est l'œuvre de Stantec et protégé par la loi. Il est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute reproduction ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Stantec.

Cet addenda fait partie intégrante des documents contractuels. Tous les renseignements inclus dans cet addenda ont préséance sur les informations émises antérieurement.

PARTIE 1 - BORDEREAU

- .1 L'article 5.5.3 est annulé. Nous demandons donc aux soumissionnaires d'indiquer le montant de 0.00 \$ à l'article 5.5.3 du bordereau - Nettoyage des surfaces existantes de dalle.

PARTIE 2 - DEVIS TECHNIQUE

2.1 SECTION 01 29 00 – PAIEMENT

- .1 Article 1.4.12.31.1 – Équipement d'accès motorisé pour inspection à la fin des travaux :

Nous annulons le prix global fixé à 5 500 \$ mentionné dans cet article, le soumissionnaire doit donc établir son propre prix et l'inscrire à l'article 5.6.1 du bordereau-Équipement d'accès motorisé pour inspection.

PARTIE 3 – FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- .1 Article SA06 –Durée des travaux

La date indiquée à cet article est changée pour le 15 juillet 2016.

FIN DE SECTION